



Mouvement des « Gilets Jaunes »

Le secteur du transport routier de marchandises

lourdement impacté

A ce jour, jeudi 22 novembre, les camions continuent d'être pris en otage dans les barrages routiers repartis sur l'ensemble du territoire régional (la Normandie est, une fois encore singulièrement impactée). Depuis le 17 novembre, notre activité est considérablement ralentie, nos conducteurs attendent des heures, voire des jours, dans leur cabine dans des conditions indignes, précaires et inacceptables. Nos clients ne font pas tous preuve d'une grande compréhension. Notre situation économique se dégrade.

Les pertes pour les entreprises de transport sont d'ores et déjà considérables et rejaillissent sur l'ensemble de l'économie régionale et locale. Notre secteur d'activité est l'un des plus impactés par les mouvements de blocages car nous sommes présents sur les routes afin de livrer 99% des besoins quotidiens des entreprises et des particuliers.

Ne nous trompons pas de combat !

- Ce ne sont pas les entreprises de transport qui votent les taxes. Au contraire, nous luttons ardemment contre toute nouvelle fiscalité supplémentaire.
- Ce ne sont pas les entreprises de transport qui licencient, bien au contraire, nous cherchons désespérément à recruter plus de 30 000 personnes sur le territoire national et plus de 3000 en Normandie. Enfin, nous employons rappelons le, plus de 400 000 personnes sur l'ensemble du territoire national et plus de 40 000 personnes en Normandie.
- Nous demeurons des opérateurs économiques et des employeurs, pas des décideurs politiques.

Si nous sommes bien placés pour comprendre les mécontentements exprimés, nous avons à cœur d'assurer notre mission de service public. Les manifestants l'ont bien compris : « **Si le transport routier s'arrête, tout s'arrête** ».

Avant que les responsables des décisions contestées en prennent conscience, ce sont nos entreprises et nos emplois qui en subissent les conséquences en première ligne. Le but n'est pas ici de prendre position ou de faire de la politique, mais d'exprimer notre réalité qui est également une réalité de terrain.

De son côté, le réseau de la FNTR demeure totalement mobilisé pour que des solutions soient trouvées afin faciliter la libre circulation des camions et aider les entreprises à obtenir des mesures d'accompagnement indispensables.

Contact Presse

Jean-Marc PELAZZA

Délégué Régional

Fixe .02 35 73 17 39 / Port .06 20 44 41 62

fntrnormandie@orange.fr